

AVIS

**Les membres du Conseil Municipal
se réuniront le
Samedi 21 mars 2026
à 11h**

OBJET DE LA SEANCE

- 1 / Installation du conseil municipal ;
- 2 / Désignation du secrétaire de séance ;
- 3 / Election du maire ;
- 4 / Détermination du nombre d'adjoints au maire ;
- 5 / Élection des adjoints au maire ;
- 6 / Lecture de la charte de l' élu local ;
- 7/ Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal avant le renouvellement général ;
- 8 / Fixation des indemnités de fonction des adjoints et des conseillers municipaux délégués ;
- 9 / Délégations du conseil municipal au maire.

Le Maire,

Béatrice LEJEUNE

